

**Opération**

Restructuration de la mairie

**Maître d'ouvrage**

Commune de Fley

**Équipe de maîtrise d'œuvre**

Éric AUCLAIR, architecte dplg, atelier d'architecture Sénéchal-Auclair

**Programme**

- Mise en accessibilité de la mairie
- Restructuration des espaces intérieurs de la mairie
- Création d'une chaufferie bois
- Logement communal rendu indépendant

**Chronologie**

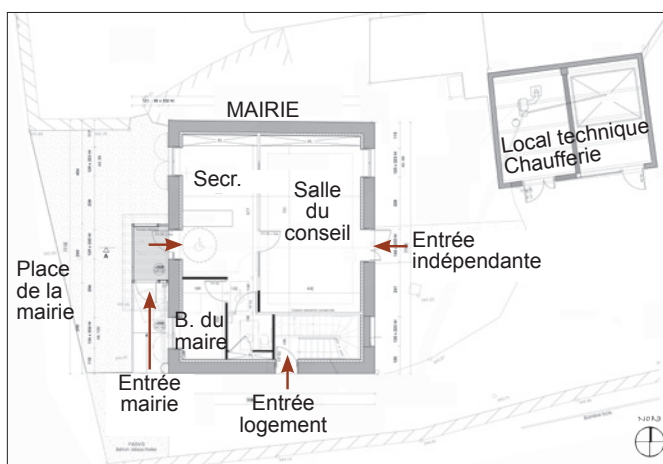
- 2010 : études de maîtrise d'œuvre
- 2010: dépôt du permis de construire
- 2011 : travaux
- Déc. 2011: réception de chantier
- Fév. 2012 : inauguration

**Coût**

223 989 € ht

**Surfaces traitées (SHON)**

138 m<sup>2</sup>



Plan d'ensemble du projet (source : atelier d'architecture Sénéchal-Auclair)

La nécessité de rendre **accessible** pour tous la mairie, dans le cadre de la loi de février 2005, a motivé la restructuration complète de ses espaces intérieurs.

Le bâtiment de la mairie surplombe la place et le village. Des **différences de niveaux** existent entre la rue, la cour arrière et l'intérieur du bâtiment. Le bâtiment est organisé sur deux niveaux : la mairie au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

Le **projet de réhabilitation** a permis de restructurer les espaces de la mairie, de la rendre accessible pour tous grâce à la création d'un espace extérieur et de créer une entrée indépendante latérale

au bâtiment pour le logement situé à l'étage.

Autrefois plusieurs marches et un perron permettaient d'accéder à l'intérieur. L'entrée était alors décentrée sur l'ouverture droite. Le projet a été l'opportunité de **recentrer l'entrée** par rapport au bâtiment et de redonner une symétrie à la façade.

Une petite rampe extérieure, à contre-pente, conduit à un sas thermique formant l'entrée. Des lumières, intégrées dans les montants verticaux de la main courante de la rampe, assurent un éclairage suffisant de l'entrée notamment pour la période hivernale.



La mairie, implantée

Le sas est vitré du côté de la place. Son bandeau haut reprend l'alignement avec la corniche en pierre d'origine qui souligne l'étage du bâtiment.

Les **espaces intérieurs** ont été remaniés pour offrir un accueil, des sanitaires, le bureau du maire et la salle du conseil, entièrement accessibles pour tous.

Le bureau du maire est relativement petit, permettant ainsi une certaine confidentialité mais limitant le nombre de personnes en réunion à deux ou trois.

La salle du conseil peut, en outre, être rendue **indépendante** par une porte s'ouvrant sur la cour arrière, permettant des réunions même lorsque le secrétariat est fermé. Une cloison colorée anime l'espace et sépare le secrétariat de la salle du conseil.

Les élus regrettent de ne pas avoir prévu un petit office dans le projet, à la fois pour les pots de l'amitié mais également pour permettre à la secrétaire de mairie de bénéficier d'un lieu pour chauffer les plats, laver les verres... Le seul point d'eau se trouve dans les sanitaires et c'est un point d'eau froide.

D'autre part, il n'existe pas de local d'entretien, un timbre de ménage a été rajouté ultérieurement dans le local technique situé derrière les WC...



Les montants des ouvertures et de la rampe sont en acier pré-patiné rouillé. Une harmonie est ainsi confortée par cette continuité des teintes extérieures entre le toit et le métal de l'extension, les murs de pierre et le soubassement en pierre.

Afin de limiter les consommations électriques, un éclairage automatique a été mis en place. Une VMC double-flux assure le renouvellement d'air.

Le projet a également été l'occasion de réaliser un **bilan thermique** et de proposer des solutions de chauffage alternatives. Deux circuits de chauffage ont été installés : un pour la mairie et un pour le logement.

Une chaufferie à granulés de bois a été construite dans une petite dépendance située dans la cour à l'arrière.



Au fond du sas en métal, un mur plein en acier permet d'aimer des informations communales.

Le passage vers l'arrière situé le long de la mairie est balisé par un beau mur en pierres dans lequel sont incrustés des luminaires. Une place de stationnement a été aménagée dans la cour pour les personnes handicapées, seul espace de niveau avec l'entrée sur l'ensemble de la place.

Mur de pierres



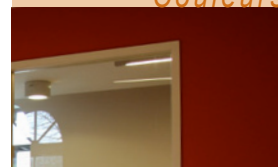
Eclairage



Ouvertures



Couleurs



Poésie

